



portés. L'orateur rappelle les longues et vives discussions qui ont eu lieu dans cette assemblée sur la question du plézet et il demande si la Chambre peut aujourd'hui adopter le principe tel qu'il est posé. On dit que les temps ont changé depuis. Oui, dit l'orateur, les temps ont changé, et les hommes qui ont amené cette séparation d'avec la Belgique sont plus nombreux que jamais parmi nous, car, ajoute l'orateur, il ne s'agit plus de la question du clergé catholique régulier, à l'égard de son opinion l'orateur cite ce qui a été dit récemment au congrès catholique, savoir que le gouvernement commettrait une faute immense en renonçant aux droits de plézet dévolus au Roi.

L'honorable membre trouve aussi dans le projet VIII, l'article sur la défense du royaume, inadmissible.

M. van Goltstein a présenté de longues considérations contre le système suivi dans la nouvelle Loi-Fondamentale. On a accordé des libertés politiques difficiles à maintenir; il eût mieux valu penser à introduire des institutions basées sur l'économie; ainsi que les charges de la nation pussent être allégées, alors on pourrait compter sur la reconnaissance publique; mais ce n'est pas le cas, et il est fort à craindre que la révision actuelle ne soit bientôt taxée d'avoir encore une fois manqué son but.

M. Van Beek-Vollenhoven approuve le système sur lequel est basée notre nouvelle constitution; cependant il s'y trouve des articles qui ne s'accordent pas entièrement avec sa manière de voir et il se réserve de présenter ses observations à cet égard lorsqu'il sera discuté.

M. Van Beek-Vollenhoven se déclare contre le système des élections directes; il ne croit pas que ce système soit celui que les vrais intérêts de la nation exigent, ainsi qu'il a été clairement démontré dans de nombreuses pétitions adressées à la Chambre. L'honorable membre n'adoptera pas non plus l'article relatif au culte; à son avis, il faut avoir la garantie que tous les cultes se contiennent dans l'obéissance qu'ils doivent aux lois de l'Etat.

M. Van Beek-Vollenhoven dit que la Chambre actuelle n'est pas compétente pour discuter les projets de loi sur la révision de la Loi-Fondamentale. Suivant l'art. 227 de la Loi-Fondamentale il faut d'abord déclarer la nécessité de cette révision, et suivre ensuite les dispositions prescrites par la Loi-Fondamentale en vigueur.

M. Schaefferfeld ne partage pas l'opinion du préopinant; il faut savoir faire le sacrifice de ses opinions personnelles lorsqu'il ne s'agit pas d'un système vital. La Loi-Fondamentale n'a pas été l'œuvre d'une trop grande précipitation, elle a été examinée avec tout le calme que nécessite un objet de cette importance. L'ensemble de cette œuvre est satisfaisant; il ne faut donc pas, à son avis, rejeter ce qui il y a de salutaire et de bon pour un article qui ne répond pas entièrement à notre manière de voir.

M. De Wulf-Stirling parle dans le même sens que le précédent orateur; il est convaincu que la salut de tous veut que l'œuvre de la révision soit terminée. Cependant, il y a des points sur lesquels il faut faire connaître son opinion. L'orateur trouve que la somme de fl. 1,500 par an ou de fl. 200 par mois pendant la session, serait suffisante pour les membres de la Seconde Chambre; ensuite il s'oppose au principe qui admet les ministres du Roi comme membres de la Chambre, car dans ce cas ils ne pourraient plus avoir de voix consultative. Quant à l'enseignement, il est entièrement d'avis de l'opinion qui a été exprimée.

M. De Wulf-Stirling dit être de l'avis de M. de Goltstein, à savoir que toute révision de la Loi-Fondamentale qui ne se base pas sur une économie qui permette d'alléger les charges de la nation, pourra être regardée comme ayant manqué son but.

(La séance continue.)

M. le baron de Brockdorff, remplacé par M. le baron Birkeninck d'Heinold dans les fonctions de chargé d'affaires de S. M. danoise près la cour des Pays-Bas, a eu hier l'honneur d'être reçu en audience particulière par Sa Majesté.

Nos correspondances de Vienne nous apprennent que, le

Mlle Doran n'avait pas pour elle de précédents succès dont le public a gardé bon souvenir, cette actrice pourrait revendiquer en sa faveur celui qu'elle vient tout récemment d'obtenir dans *Mlle de Belle-Isle*. Elle a dit le rôle de la marquise de Feid avec esprit, intelligence et un excellent ton de comédie.

Les vifs applaudissements qui ont accueilli Mme Picard à sa rentrée, sont ceux auxquels elle doit toujours droit un talent plein de franchise et de verve, qui, dans quelque situation comique que se trouve le personnage représenté par l'actrice, reste constamment dans le vrai et le naturel.

Deux charmantes actrices nous sont restées, Mlle Henri et Mme Duchemin, qui, l'année dernière, avaient prouvé des leurs débuts qu'elles étaient de bon cœur, du cœur, de la santé, de la vie. C'est une excellente qualité pour le répertoire; avec ces deux jeunes femmes, on peut aborder les rôles les plus difficiles, les plus spirituels, les plus délicats; on est certain de ne jamais se tromper avec esprit et intelligence. On jeta pleins de reconnaissance pour le répertoire; avec ces deux jeunes femmes, on peut aborder les rôles les plus difficiles, les plus spirituels, les plus délicats; on est certain de ne jamais se tromper avec esprit et intelligence. On jeta pleins de reconnaissance pour le répertoire; avec ces deux jeunes femmes, on peut aborder les rôles les plus difficiles, les plus spirituels, les plus délicats; on est certain de ne jamais se tromper avec esprit et intelligence.

Après avoir ainsi pu nous faire les anciens et compté nos richesses, il nous faut parler des débuts de ceux qui nous parviennent des riantes conquêtes de la jeunesse. Faisons d'abord quelque peu notre métier de critique, et puis après préparons-nous à leur sourire avec confiance dans leur zèle inébranlable, promettons leur même notre concours; car à trois servirait-il d'abord nous-ci ou ceux-là à un air sérieux? Est-ce leur faute s'ils ont été donnés au public, comme peut-être ils l'auraient dû être choisis que par nous?

Gaston, premier rôle dans la comédie et le vaudeville, a de l'aplomb, de la tenue, de la chaleur, une diction intelligente et surtout une grande habitude de la scène. Ses débuts ont été heureux. Dans le *Mari à la campagne* on a vu avec plaisir un début qui n'avait rien de commun avec les autres; on avait affaire à un comédien de la bonne école à la manière dont il a phrasé la grande tirade du 5<sup>e</sup> acte. Titre d'une variété de style le vrament remarquable. Dans plusieurs scènes de *Monsieur de la Folie* il s'est fait étourdiment applaudir et dans *Elle est* en de ses accents d'un pathétique vrai qui impressionnent fortement l'âme et le cœur. Nous l'avons moi-même aimé dans *Kanaka* et il a été trop déclamatoire et nous lui conseillons de modérer ses

12 août. L'empereur a fait son entrée dans sa capitale, et que ce jour a été consacré par l'allégresse générale comme une fête nationale. La Bourse s'est ressentie de l'influence de cet heureux événement; le 12 a presque été un jour férié, et on y a fait fort peu d'affaires.

Nous trouvons dans nos correspondances de Paris, sous la date du 13, que publié l'indépendance belge la nouvelle suivante:

« Je vous écris, il y a quelques jours, quela Belgique avait de très-mauvais œil les prétentions de l'Assemblée de Francfort à l'égard du Schleswig, mais principalement en ce qui concerne le duché de Limbourg, étant directement intéressée à ce qu'une garnison allemande ne s'établisse pas à Maestricht et à Venloo. Je puis aujourd'hui vous donner l'assurance que la manière de voir de la France est partagée par toutes les grandes puissances de l'Europe, à l'exception de l'Autriche qui ne s'est pas encore prononcée. Les sentiments de l'Angleterre sur cette question sont assez connus pour que je n'aie pas besoin de les rappeler.

Mais ce que nous ignorons peut-être, c'est que la Russie s'est prononcée très-nettement contre l'incorporation du duché de Limbourg dans la Confédération germanique, et qu'elle a même fait remettre une note dans laquelle elle déclare qu'elle considérerait cette incorporation comme une infraction au traité de 1839. Le cabinet de Berlin, m'assure-t-on, a aussi adressé une note dans le même sens. Il est permis d'espérer que ces protestations venant de toutes parts arrêteront un peu les velléités d'absorption absolue qu'affecte par trop le parlement de Francfort.

Sont arrivés en cette ville et descendus à l'hôtel de *Vieux-Doelen*: le vicomte de Spoelberch de Lavesoy, venant de Bruxelles; M. Harty Young et C. Douglas, venant de Londres; M. le baron G. W. D. Thos-Schwartzberg et Hohenlandsberg; M. le comte de Nieuwerkerke, officier supérieur de Paris; M. Sullivan, secrétaire de la légation britannique à Bruxelles.

COMMERCE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Nous empruntons à l'*Economist* l'analyse suivante des principaux articles du commerce d'importation et d'exportation de la Grande-Bretagne, d'après les tableaux comparés du board of trade pour le premier semestre de 1848, 1847 et 1846.

Le relevé semestriel dit l'*Economist*, contient plusieurs traits importants dignes d'être étudiés avec attention. L'influence du bon marché résulte d'une manière frappante de la grande consommation de la plupart des articles de production étrangère, malgré la rigueur des temps. L'influence des grandes perturbations qui ont agité le continent de l'Europe se montre aussi dans la nouvelle direction qu'une grande partie de notre commerce a prise, dans l'augmentation de l'importation des matières premières et dans la répartition variée plus que dans la diminution de nos exportations considérées sous le rapport de la quantité plutôt que de la valeur. Les effets des modifications introduites dans nos tarifs depuis 1842 se font également remarquer dans ce relevé, par les importations considérables de quelques articles qui étaient autrefois entièrement prohibés et d'autres articles qui étaient frappés de droits très élevés. Rien n'est plus remarquable que l'augmentation de l'importation des articles de subsistance, qui, sans être aussi considérable que l'année dernière, a dépassé de beaucoup celle des années précédentes.

Dans les 6 premiers mois de 1848 il a été importé 52,345 têtes de bœuf, dans la même période de 1847, 61,969 têtes et seulement 26,677 dans les 6 premiers mois de 1846. La diminution comparée à ceux de l'année précédente. Les prix actuels sont trop bas pour encourager cette importation, et il est à craindre que si la baisse continue l'importation n'aille encore en diminuant.

L'importation des viandes sèches ou salées s'est maintenue dans une progression ascendante. Elle a été dans le 1<sup>er</sup> semestre de 1846 de 127,919 quintaux, de 244,913 quintaux dans la même période de 1847, et de 302,021 quintaux en 1848.

Mais l'article le plus important et qui offre les faits les plus remarquables est celui des grains. Les quantités importées cette année encore sont très considérables. Pour le froment il n'y a qu'une diminution de 26,508 quarts comparativement au pre-

mier semestre de l'année dernière, malgré les prix élevés et disette de 1847.

Voici le relevé comparé des premiers semestres des dernières années.

	1847.	1848.
Froment . . . . .	723,780 quart.	697,272 quart.
Orge . . . . .	513,235 .	274,444 .
Avoine . . . . .	614,169 .	279,076 .
Blés . . . . .	2,082,038 .	652,788 .
Autres grains . . . . .	344,395 .	297,672 .
Froment et autres grains en farines . . . . .	949,920 .	96,848 .

Total . . . . . 5,227,537 quart. 2,298,100 quart.

Ainsi, quoique l'importation des grains ait considérablement diminué comparativement au chiffre de la période correspondante de l'année dernière, elle a encore atteint l'énorme quantité de 2,298,100 quarts, chiffre qui dépasse de beaucoup l'importation des années antérieures; comme on l'a vu, la différence avec 1847 a principalement porté sur le maïs et sur la farine.

Pour les produits coloniaux, eu égard à la dépression générale des affaires et à l'état de nos relations avec le continent les opérations ont eu de l'importance, les bas prix ont aidé à soutenir la consommation.

Voici les relevés pour les principaux de ces articles :

	1 <sup>er</sup> sem. 1846.	1847.	1848.
Importé, . . . . .	1,312,019 liv.	2,540,298 liv.	2,407,084 liv.
Réexporté, . . . . .	264,268 .	116,237 .	222,176 .
Mis en consommat. . . . .	1,492,001 .	1,764,590 .	1,542,118 .

	1 <sup>er</sup> sem. 1846.	1847.	1848.
Importé, . . . . .	15,752,450 liv.	17,000,177 liv.	17,931,354 liv.
Réexporté, . . . . .	2,479,648 .	3,047,774 .	6,258,425 .
Mis en consommat. . . . .	17,545,058 .	19,637,399 .	19,058,644 .

Pour le sucre l'importation a considérablement diminué cette année; la diminution a surtout porté sur le sucre étranger comme on le verra par les chiffres suivants: ce fait paraît surprenant lorsque l'on considère l'état des marchés du continent pendant les derniers six mois, le blocus de l'Elbe pendant plusieurs mois et l'abondance de la récolte dans tous les pays étrangers producteurs de sucre:

	1 <sup>er</sup> sem. 1846.	1847.	1848.
Importé, . . . . .	2,477,538 quint.	2,856,738 quint.	2,339,129 quint.
col. brit. . . . .	479,448 .	1,110,948 .	624,301 .

Total. 2,956,986 quint. 3,967,686 quint. 2,960,430 quint.

La consommation du sucre a subi une diminution pendant le 1<sup>er</sup> semestre 1848, comparé à la période correspondante de l'année dernière, mais elle a considérablement augmenté comparativement au 1<sup>er</sup> semestre 1847.

Voici les chiffres des deux dernières années.

	1847.	1848.
mise en consommat. . . . .	1847.	1848.
sucres coloniaux . . . . .	2,322,558 quart.	2,352,332 quart.
sucres étrangers . . . . .	622,284 .	427,592 .

Total. 2,944,842 .

La quantité de tabac importée est la même à peu près de l'année dernière, il y a eu une augmentation sensible dans la mise en consommation.

L'importation des vins a augmenté, elle a été de 3,380,000 gallons, contre 332,866 g. en 1847 et 2,950,060 g. en 1848. L'augmentation a surtout porté sur les vins français. Mais

*Belle-Isle* on reconnaissait que le rôle était confié à un acteur qui sait son affaire et a les bonnes traditions; mais l'habit du séduisant séducteur ne va pas à sa taille et nous nous sommes dit qu'il n'est pas si facile de reproduire les belles manières de la Comédie-Française. Gaston est une honnête acquisition; sa présence aidera puissamment le régisseur dans l'envie qu'il a d'enrichir son répertoire de comédies nouvelles.

Paris, second ténor, se pose en scène avec une assurance qui semble dite: voyez, je suis prêt à tout faire. Donné d'un peu de voix, il ose tout; il a besoin d'essayer dans un rôle de ténor sérieux; son habitude de la scène et sa mémoire qui lui fait apprendre facilement tous les rôles, lui persuadent que tout lui est bon: opéra, comédie, vaudeville, il joue et chante tout. Reconnaissons-lui donc le talent qu'il doit à son assurance de s'être fait indispensable; c'est sans doute à ce titre qu'il obtient sa lettre d'admission. A notre tour acceptons-le comme tel: on eût pu trouver mieux, mais aussi plus mal encore.

Nous ne dirons rien de Bonnamy, premier ténor léger; engagé pour trois mois, il nous quitte le 1<sup>er</sup> septembre.

Le début de Hanot, première basse comique, dans le *Châlet*, nous avait révélé une voix d'un assez beau timbre, d'une ampleur suffisante, et un comédien assez acceptable. On ne lui en a pas demandé davantage et son admission s'est complétement faite. Que dirions-nous de plus de cet acteur, maintenant que sa modestie doit être au service du sort qui lui est échu en partage?

Arrivons bien vite aux débuts qui ont eu le plus de retentissement. Pauly, baryton, dans le rôle de Lusignan de *la Reine de Chypre*, a tout d'abord favorablement impressionné ses juges par une belle voix; d'un timbre puissant et sympathique; de chaleureux applaudissements ont accueilli le chanteur. Son second début dans *Guillaume Tell* a été brillant; ce furent mêmes bravos, mêmes chaleureux applaudissements. Dès ce moment son admission ne format plus un doute, et qu'il importait alors que son troisième début dans le rôle de Figaro du *Barbier de Séville* n'eût pas aussi complétement satisfait les connaisseurs et les hommes de goût; le succès des deux premières scènes avait assuré le triomphe du débutant. Si cher Pauly le chanteur obtient tous les suffrages, le comédien n'est pas à Fabri de justes observations critiques. On lui reproche une trop grande multiplicité de gestes, un jeu outré et manquant parfois de dignité et de convenance. Plus tard nous aurons l'occasion de justifier nos remarques à cet égard.

Le premier début d'Obin, première basse, a été étourdissant; la beauté de sa voix, la pureté de sa méthode et son talent comme comédien dans le rôle du cardinal de *la Juive* ont provoqué des tonnerres d'applaudissements. Cette œuvre a suffi pour décider son admission; il était importé la place qu'il occupait, car nous ne saurions considérer comme un début le rôle de *Barbier* dans le *Barbier*, ni celui de Walter dans *Guillaume Tell*. A la première audition tout le monde avait apprécié le mérite du chanteur et du comédien. Doué d'aussi brillantes qualités, Obin a devant lui le plus brillant avenir et il est du petit nombre de ces artistes, d'élite dont on s'assure par un long engagement.

Deux premières chanteuses sont venues concourir successivement l'honneur de ceindre le bandeau royal dans notre empire lyrique. Mme A. avait montré des qualités de chanteuse fort estimables, elle paraissait posséder l'intelligence du geste, le sentiment dramatique, et pour déployer tout ce qui se trouve dans une voix et dont chacun avait le pressentiment, elle n'avait pas eu le bonheur de savoir vaincre cette terreur d'illuminer la présence d'un juge souverain et qui paralyse les plus heureuses dispositions. Mme Argu n'a point été admise, et qui avons-nous à sa place? Mme Bésil, fort bonne musicienne sans doute, fort habile professeur de piano, nous s'est présentée, mais qui ne chante pas, qui crie, et dont le jeu dramatique se traduit par des gestes forcés, de grands bras agitant dans les airs et faisant le télégraphe. On connaît notre aversion pour les sons assourdissants et les déclamations d'habitué, et nous ne sommes pas le genre qui préférons à tous ces efforts physiques, ce bruit, ces vociférations, ce trait vocal habilement exécuté, une cantilène dite avec élégance et avec art, ingénieusement nuancée et rendue avec l'expression convenable. L'accoutumance, dit-on, nous rend tout familier; nous attendrions que nos oreilles se fassent à ce bruit, que nos yeux s'accoutument à cette passionnée lation forcée, et peut-être parviendrions-nous un jour à rendre toute justice au talent et à l'instinct dramatique et musical de Mme Bésil.

Reportons maintenant nos regards vers un talent gracieux dont les succès vont toujours croissant. Les débuts de Mlle Rouvroy, première chanteuse légère, ont été brillants. L'*Ambasadrice*, le *Barbier de Séville*, le *Comte de Comminges*, sont d'excellentes préludes de tout le plaisir nous est promis lorsque l'arrivée d'un bon premier ténor léger permet d'exploiter le riche répertoire de l'opéra-comique. Assez ordinairement quand il s'agit d'une chanteuse légère, les feuilletonnistes appellent souvenir de *Phélocète* et de tous les oiseaux du bocage; pour nous nous laisserons de côté la banalité de cette comparaison: d'ailleurs, nous ne voyons pas trop ce qu'il y a de *rossignols* dans le chant de Mlle Rouvroy. Nous nous plaisons à y reconnaître de la science, de la méthode de l'instinct musical; des qualités de son fort estimables, surtout de belles notes graves qui se prêtent assez difficilement au débutant, mais qui dans une chanteuse légère. La réputation de toutes ces qualités, un jeu intelligent et plein de distinction justifient nos espérances. Nous ne décrirons à chaque représentation à Mlle Rouvroy le prestige des succès encore augmenté par le charme de toilettes élégantes, mais qui ne sont aussi trop riches; trop chargées d'ornements, le bon goût ne veut pas qu'on puisse dire que l'actrice, comme un bon peintre, n'a pas manqué l'occasion de vider son écri.

Mlle Bonard, 1<sup>re</sup> danseuse, a tout d'abord connus les sympathies du public. Elle a pour qualités la grâce des poses, l'imprévu des attitudes, la prestesse des mouvements et la rapidité des pascades; sa danse est correcte, gracieuse et en même temps décente. Mlle Chevalier, 2<sup>e</sup> danseuse, rivalise de grâce, de légèreté, de dessin volturé et de hardiesse avec Mlle Bonard. Les applaudissements du public.

Il y a eu une diminution considérable dans l'acquisition des droits. En en, dans le premier semestre, 1846, une augmentation notable dans l'importation des matières premières de nos principales industries qui ont trouvé dans le marché de ces articles une source de bénéfice, en même temps un stimulant pour maintenir leur fabrication. Voici le comparatif du 1<sup>er</sup> semestre des 3 années :

	1846.	1847.	1848.
laines	2,402,199	2,363,718	3,110,197
laines	25,812,549	21,937,231	22,828,798
laines	206,076	332,220	515,016
laines	167,183	153,019	217,955
laines	2,140,343	2,446,331	2,298,022
laines	170,445	136,261	327,474

l'importance des manufactures étrangères ne de remarquable, si ce n'est une augmentation dans l'importation des tissus de soie de fabrication étrangère, augmentation qui est compensée par une diminution notable dans l'importation des soies de l'Inde. L'exportation des articles de manufactures anglaises a subi le 1<sup>er</sup> semestre une diminution énorme qui s'explique par la crise politique et financière qui paralyse les affaires sur le continent européen. En 1846, 1<sup>er</sup> semestre, nous avons exporté pour 25,020,972 liv. st. de nos produits manufacturés, en 1847, pour 25,394,248 liv. et en 1848 nous n'avons exporté que pour 21,571,930 liv. ou soit pour 3,822,307 liv. de moins qu'en 1847. La diminution a porté principalement sur les produits de coton, de laine et les fils de lin, les lainages, les soieries, les dentelles, la coutellerie, les fayences, etc.

En ce qui concerne nos exportations il y a une remarque à faire, c'est que la diminution n'est pas considérable quant à la quantité, mais bien quant à la valeur, et a fait, jusqu'à un certain point, une compensation dans le bas prix des objets de matière première.

**LA MEDIATION FRANCO-ANGLAISE.**

On lit dans l'Assemblée Nationale : Nous n'admettons pas qu'on ait pu tenir impunément au gouvernement français le langage que nous jugeons prêt à un diplomate anglais dans la note que nous reproduisons ci-après. Quels qu'aient été les motifs, que puissent être les hommes portés par les événements à la tête de nos affaires, il est à nos yeux Français qu'il appartient d'avoir avec nos voisins une attitude qui est pour la France ce que nous parlons. D'ailleurs, nous ne pouvons nous empêcher de leur adresser nos protestations les plus énergiques, et nous appelons de toute notre force la réparation qui leur est due. Quant au gouvernement français, nous nous félicitons de sa conduite sage et modérée, et nous espérons qu'il continuera à se montrer aussi équitable qu'il l'a été jusqu'à présent. Nous sommes convaincus qu'il sera toujours prêt à accepter la médiation qui lui sera proposée, et nous espérons qu'il continuera à se montrer aussi équitable qu'il l'a été jusqu'à présent.

Le gouvernement français a accepté d'entrer dans la voie de médiation avec la Prusse, et a voulu avoir avec le gouvernement français aucune communication écrite au sujet des affaires d'Italie et principalement de la Toscane. Elle a envoyé son ancien ministre de Madrid, M. Bulwer, qui a été nommé ministre des affaires étrangères à Paris. Ce diplomate a été reçu lundi dernier et reparti mardi soir à sept heures. Il a déclaré au roi d'Angleterre qu'elle s'opposerait à toute intervention militaire, maintenant et plus tard.

Sur une autre côté une correspondance de Paris assure que ce que les journaux annoncent sur une prétendue mission que M. Bulwer par le cabinet anglais concernent les affaires d'Italie est tout faux. Il est positif que M. Bulwer est venu à Paris pour une affaire toute personnelle qui n'a aucun rapport avec la politique, et M. Bulwer est reparti à Londres depuis samedi dernier.

**NOUVELLES D'ITALIE.**

On a publié à Florence la proclamation suivante :

**TOSCANE.**

Force des armes pouvait nous rassurer complètement. Mais nous ne pouvons pas résister seuls et mal aguerris à un ennemi qui a déjà envahi le territoire de deux Etats limitrophes, sans aucun obstacle. Cependant, tout espoir n'est pas perdu et la victoire couronnera encore les armées confédérées. Les forces de l'Italie ne sont pas épuisées par les infortunes subies, et l'appui de l'Europe ne lui fait défaut. Quant à nous, qui ne désespérons pas du sort de l'Italie, nous nous sommes associés à votre résolution, et nous nous sommes associés à celle du roi Charles-Albert, et ce n'est pas à cause de l'adieu que nous serons de lui. Mais il faut du temps pour régler les difficultés, pour sauver le pays d'un péril subit. Aussi nous conserverons intacts pour de meilleures chances. Le moyen est par la médiation spontanée et l'accord de l'Angleterre et de la Prusse, que les frontières de l'Etat ne seront pas violées. L'ordre intérieur sera maintenu, et que les dispositions de l'Etat ne soient pas troublées. Mon gouvernement, appuyé par le vœu des assemblées nationales, a ordonné d'accueillir, pour le bien commun, les propositions de paix de la Prusse. Toscane, le moment est venu, un acte imprévoyant peut entraîner dans la lutte des calamités. Soyons tous bien unis pour soutenir avec courage et avec confiance la cause nationale et pour maintenir la liberté publique, au milieu de nous la liberté publique, et pour maintenir le respect de la loi. Les Italiens ne soit pas exposés à de tels dangers, et d'extrême l'union de la patrie est dans vos mains. Ce que l'honneur nous commande de votre côté, sauvez ce que vous avez de plus cher, le maintien de l'ordre. Rappelez-vous, citoyens, que sans la loi, que qu'on qu'on fomentera les passions, et avec lui tous les maux de l'humanité.

**LEOPOLD.**

Le président du conseil des ministres, secrétaire d'Etat au département de l'intérieur, etc. (Patria.)

Une suspension provisoire a été conclue à l'égard d'une suspension provisoire pour l'échange des prisonniers. Les conditions de la médiation ont été acceptées par les représentants de la Prusse et de l'Autriche, et les conditions de la médiation ont été acceptées par les représentants de la Prusse et de l'Autriche. Les conditions de la médiation ont été acceptées par les représentants de la Prusse et de l'Autriche.

Les prisonniers ont été conduits à Dublin par un train spécial. Tout était tranquille dans le Midi. On a fait la chasse à O'Garra, mais son arrestation ne doit pas donner des inquiétudes de nature aux autorités. On assure qu'à l'imitation de la France, le cabinet britannique vient de décider la cessation de toutes relations diplomatiques avec Rosas. Les divisions française et anglaise vont être augmentées, et tout annonce que des hostilités sérieuses vont commencer.

**NOUVELLES D'ESPAGNE.**

MADRID, 9 AOUT. — La reine a pu sortir à cheval pour la première fois depuis 4 mois.

Le baron de Crovatin, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Roi des Pays-Bas, dans une audience particulière qu'il a eue du Roi, lui a remis les insignes de grand-croix de l'ordre du Lion Néerlandais, que le Roi des Pays-Bas lui a conférés.

Il part du monde pour la Granja, le bal de cour qui devait avoir lieu aujourd'hui a été renvoyé à demain, attendu que c'est aujourd'hui jour de jeûne et de prières, à l'occasion de la fête de Saint-Laurent. Le corps diplomatique a été invité par un circulaire du ministre des affaires étrangères à se rendre à la Granja pour assister aux couches de Mme la duchesse de Montpensier et aux fêtes du baptême. M. de Lesseps est invité à ces cérémonies, probablement il se dispensera d'y figurer, aussi bien que plusieurs autres membres du corps diplomatique.

La malveillance s'est mise à commenter d'une manière absurde les mouvements des troupes espagnoles fait sortir de grand matin ; il s'agissait de conspiration, de soulèvement, disait-on ; la pure vérité était que l'on mène les soldats au bain de grand matin et ces mouvements militaires sont simplement hygiéniques.

M. Weisweiler négocie en ce moment pour reprendre les mines d'Almaden ; mais rien n'est encore fait à cet égard.

**NOUVELLES D'ANGLETERRE.**

PARIS, 14 AOUT. — La commission de médiation a rédigé un autre préambule qui reproduit les mêmes principes que le premier, avec quelques modifications.

Cette commission a invité M. le général Cavaignac dans son sein pour soumettre des observations sur le projet de pouvoir exécutif du général Cavaignac. Il a déclaré que, dans son opinion, le président de la République devrait être nommé par le suffrage universel, quand on sache qu'une grande partie de l'assemblée, pour tout dire chance à Louis Bonaparte, qui a encore des sympathies dans les provinces, a décidé que le président fut nommé par l'assemblée. Le général Lamouche et M. Marie ont été invités à se rendre au sein de la commission pour soumettre leurs observations. Le premier sur la force armée et le second sur la force judiciaire. Le rapport sera présenté à la fin de cette semaine et la discussion pourrait commencer le 20 de ce mois.

Le comité de législation propose d'abroger le décret du gouvernement provisoire sur la contrainte par corps. Il s'est occupé de l'inviolabilité des membres de l'assemblée, et a décidé que si la poursuite est dirigée par le gouvernement, elle doit être arrêtée.

Le prince de Belgique, italienne connue pour ses sympathies, pour la cause romaine, est entièrement découragée. Elle a appris, à la fin de ce mois, que les républicains avaient mis le feu aux archives de Milan et que la moitié de la ville était brûlée. Elle se rendait à l'Assemblée nationale que Milan avait été incendiée le 9 par les Milanais eux-mêmes. Nous n'avons pu vérifier la valeur de ce bruit, mais les opinions sont divisées sur la question de dissolution de l'Assemblée nationale après le vote de la constitution.

Les décrets sont abrogés et les manifestations, dont un grand nombre craignent de ne pas se voir renouvelées, ont semblé se proroger pendant un mois, et quelle veut voter les lois organiques. Les modérés, en général, sont d'avis que l'Assemblée, ayant été nommée pour donner une constitution au pays, doit bôner la mission, et que de nouvelles élections seraient contraire la véritable opinion de ce pays.

**BOLOGNE, 7 AOUT.**

Le lieutenant-feldmaréchal von Wrangel, qui le 3 de ce mois il est passé le Po à Ponte di Lagoscuro et occupé Ferrare, ce qui avait forcé les Piémontais à se retirer sur toutes les villes. La Malalbergo, des Autrichiens ont fait prisonniers toute l'artillerie de la garnison. Ferrare s'est livrée à discrétion, et pendant les troupes papales sont restées. Toute la garnison est montrée si pacifique que la garde civique n'a pas été désarmée.

**COLOGNE, 13 AOUT.**

Le d'archiduc de Hentenan général était attendu aujourd'hui à Cologne. Vers 11 heures du soir, la ville fut parcourue de la nuit. Des drapeaux et des fusillades se firent entendre le long des maisons. Les rues de Cologne étaient ornées, ces drapeaux, en plusieurs endroits, interceptaient la vue.

Le débarcadère où allait aborder le bateau à vapeur impatientement attendu, était parsemé de fleurs, de rubans, d'étendards. Des milliers de spectateurs couraient les quais, le pont et la rue dite Frankgasse, par laquelle l'archiduc devait se rendre à la maison de M. de Wittgenstein ; le président lui, gouvernément, où des appartements lui avaient été préparés. La garde bourgeoise était sur pied dès deux heures de relevée. Elle avait reçu l'ordre de former la haie sur le parcours du cortège.

A six heures, une averse épouvantable balaya les rues ; puis le temps s'éclaircit de nouveau. Alors un Anglais, nommé Cockwell, lance un ballon à la porte dite Frankgasse. Peu de temps après, l'archiduc arrive. Le canon tonne, les cloches sonnent à toute volée, la garde bourgeoise brandit les armes et crie vivat !

L'archiduc a refusé les voitures qui attendaient à la porte de la Frankgasse. Nu-tête, revêtu d'une capote grise de voyage, il s'avance à pied, à travers la double haie des gardes bourgeois. C'est bien ce visage long, austère, un peu étonné qu'il tant d'estampes ont fait connaître ; mais a-t-il traversé la porte que le peuple se précipite sur son passage. Un compagnon des gymnasies (Turner) veut lui offrir une couronne de fleurs. Je n'accepte pas cet augure pour l'Allemagne régénérée par l'idée unitaire.

En ce moment, neuf heures, l'archiduc de M. de Wittgenstein est entouré d'une foule compacte qui saluait l'archiduc de ses acclamations. On croit que le lieutenant-général adressera quelques mots de remerciements aux habitants de Cologne qui l'ont si bien accueilli. Une pluie fine et pénétrante en même temps que le désir de vous écrire ces quelques lignes m'ont fait renoncer à un autre discours, et dans ce discours il y a.

**NOUVELLES D'ALLEMAGNE.**

Le roi de Prusse est arrivé à Cologne.

Les prisonniers ont été conduits à Dublin par un train spécial. Tout était tranquille dans le Midi. On a fait la chasse à O'Garra, mais son arrestation ne doit pas donner des inquiétudes de nature aux autorités. On assure qu'à l'imitation de la France, le cabinet britannique vient de décider la cessation de toutes relations diplomatiques avec Rosas. Les divisions française et anglaise vont être augmentées, et tout annonce que des hostilités sérieuses vont commencer.

**NOUVELLES D'ESPAGNE.**

MADRID, 9 AOUT. — La reine a pu sortir à cheval pour la première fois depuis 4 mois.

Le baron de Crovatin, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Roi des Pays-Bas, dans une audience particulière qu'il a eue du Roi, lui a remis les insignes de grand-croix de l'ordre du Lion Néerlandais, que le Roi des Pays-Bas lui a conférés.

Il part du monde pour la Granja, le bal de cour qui devait avoir lieu aujourd'hui a été renvoyé à demain, attendu que c'est aujourd'hui jour de jeûne et de prières, à l'occasion de la fête de Saint-Laurent. Le corps diplomatique a été invité par un circulaire du ministre des affaires étrangères à se rendre à la Granja pour assister aux couches de Mme la duchesse de Montpensier et aux fêtes du baptême. M. de Lesseps est invité à ces cérémonies, probablement il se dispensera d'y figurer, aussi bien que plusieurs autres membres du corps diplomatique.

La malveillance s'est mise à commenter d'une manière absurde les mouvements des troupes espagnoles fait sortir de grand matin ; il s'agissait de conspiration, de soulèvement, disait-on ; la pure vérité était que l'on mène les soldats au bain de grand matin et ces mouvements militaires sont simplement hygiéniques.

M. Weisweiler négocie en ce moment pour reprendre les mines d'Almaden ; mais rien n'est encore fait à cet égard.

**NOUVELLES D'ANGLETERRE.**

PARIS, 14 AOUT. — La commission de médiation a rédigé un autre préambule qui reproduit les mêmes principes que le premier, avec quelques modifications.

Cette commission a invité M. le général Cavaignac dans son sein pour soumettre des observations sur le projet de pouvoir exécutif du général Cavaignac. Il a déclaré que, dans son opinion, le président de la République devrait être nommé par le suffrage universel, quand on sache qu'une grande partie de l'assemblée, pour tout dire chance à Louis Bonaparte, qui a encore des sympathies dans les provinces, a décidé que le président fut nommé par l'assemblée. Le général Lamouche et M. Marie ont été invités à se rendre au sein de la commission pour soumettre leurs observations. Le premier sur la force armée et le second sur la force judiciaire. Le rapport sera présenté à la fin de cette semaine et la discussion pourrait commencer le 20 de ce mois.

Le comité de législation propose d'abroger le décret du gouvernement provisoire sur la contrainte par corps. Il s'est occupé de l'inviolabilité des membres de l'assemblée, et a décidé que si la poursuite est dirigée par le gouvernement, elle doit être arrêtée.

Le prince de Belgique, italienne connue pour ses sympathies, pour la cause romaine, est entièrement découragée. Elle a appris, à la fin de ce mois, que les républicains avaient mis le feu aux archives de Milan et que la moitié de la ville était brûlée. Elle se rendait à l'Assemblée nationale que Milan avait été incendiée le 9 par les Milanais eux-mêmes. Nous n'avons pu vérifier la valeur de ce bruit, mais les opinions sont divisées sur la question de dissolution de l'Assemblée nationale après le vote de la constitution.

Les décrets sont abrogés et les manifestations, dont un grand nombre craignent de ne pas se voir renouvelées, ont semblé se proroger pendant un mois, et quelle veut voter les lois organiques. Les modérés, en général, sont d'avis que l'Assemblée, ayant été nommée pour donner une constitution au pays, doit bôner la mission, et que de nouvelles élections seraient contraire la véritable opinion de ce pays.

**BOLOGNE, 7 AOUT.**

Le lieutenant-feldmaréchal von Wrangel, qui le 3 de ce mois il est passé le Po à Ponte di Lagoscuro et occupé Ferrare, ce qui avait forcé les Piémontais à se retirer sur toutes les villes. La Malalbergo, des Autrichiens ont fait prisonniers toute l'artillerie de la garnison. Ferrare s'est livrée à discrétion, et pendant les troupes papales sont restées. Toute la garnison est montrée si pacifique que la garde civique n'a pas été désarmée.

**COLOGNE, 13 AOUT.**

Le d'archiduc de Hentenan général était attendu aujourd'hui à Cologne. Vers 11 heures du soir, la ville fut parcourue de la nuit. Des drapeaux et des fusillades se firent entendre le long des maisons. Les rues de Cologne étaient ornées, ces drapeaux, en plusieurs endroits, interceptaient la vue.

Le débarcadère où allait aborder le bateau à vapeur impatientement attendu, était parsemé de fleurs, de rubans, d'étendards. Des milliers de spectateurs couraient les quais, le pont et la rue dite Frankgasse, par laquelle l'archiduc devait se rendre à la maison de M. de Wittgenstein ; le président lui, gouvernément, où des appartements lui avaient été préparés. La garde bourgeoise était sur pied dès deux heures de relevée. Elle avait reçu l'ordre de former la haie sur le parcours du cortège.

A six heures, une averse épouvantable balaya les rues ; puis le temps s'éclaircit de nouveau. Alors un Anglais, nommé Cockwell, lance un ballon à la porte dite Frankgasse. Peu de temps après, l'archiduc arrive. Le canon tonne, les cloches sonnent à toute volée, la garde bourgeoise brandit les armes et crie vivat !

L'archiduc a refusé les voitures qui attendaient à la porte de la Frankgasse. Nu-tête, revêtu d'une capote grise de voyage, il s'avance à pied, à travers la double haie des gardes bourgeois. C'est bien ce visage long, austère, un peu étonné qu'il tant d'estampes ont fait connaître ; mais a-t-il traversé la porte que le peuple se précipite sur son passage. Un compagnon des gymnasies (Turner) veut lui offrir une couronne de fleurs. Je n'accepte pas cet augure pour l'Allemagne régénérée par l'idée unitaire.

En ce moment, neuf heures, l'archiduc de M. de Wittgenstein est entouré d'une foule compacte qui saluait l'archiduc de ses acclamations. On croit que le lieutenant-général adressera quelques mots de remerciements aux habitants de Cologne qui l'ont si bien accueilli. Une pluie fine et pénétrante en même temps que le désir de vous écrire ces quelques lignes m'ont fait renoncer à un autre discours, et dans ce discours il y a.

